

1993D

4378

Vol. 1993P

N° 2080

SALARPES

PUBLICATION

(1)

100,00

PUBLICITE FONCIERE du : 18 DECEMBRE 1992,
sous le numéro 92 D 24063, volume 92 p, numéro 11 265,

Acte du 27 OCTOBRE 1992, contenant Modificatif au règlement de co propriété de l'ensemble immobilier "MENIVAL LES GRAVIERES" à SAINT PRIEST (Rhône).

Comme suite à la note préalable à un rejet de la formalité n° 1942/14, en date du 11 FEVRIER 1993, et en vue de réparer l'irrégularité constatée,

Me Paul BRUN, Notaire, Associé de la Société Civile Professionnelle "Paul BRUN et Marie Hélène BRUN" titulaire d'un Office Notarial sis à LYON (3^{ème}), 4, boulevard Eugène Déruelle,

certifie qu'il y a lieu de préciser à la page 2 de l'acte sus visé, à la suite de la désignation de l'ensemble immobilier "MENIVAL LES GRAVIERES", ce qui suit :

Par suite de l'acte reçu par Me DUMONTET, Notaire associé à VILLEURBANNNE et moi même, les 30 OCTOBRE et 21 NOVEMBRE 1991, publié au troisième bureau des Hypothèques de LYON, le 18 DECEMBRE 1991, volume 1991 p, numéro 12 304,

contenant vente par le syndicat des co propriétaires de l'ensemble immobilier "MENIVAL LES GRAVIERES", à la COMMUNAUTE URBAINE DE LYON, d'une parcelle de terrain cadastrée sous le numéro 146 de la Section CL, pour une contenance de 4 a 77 ca, faisant partie de l'assiette de la co propriété de l'ensemble immobilier "MENIVAL LES GRAVIERES".

étant précisé que cette parcelle provenait d'une parcelle de plus grande contenance cadastrée sous le numéro 1 de la Section CL, pour une contenance de 1 ha 45 a 04 ca,

il y a lieu de modifier le règlement de co propriété - état descriptif de division en ce qui concerne l'assiette de la co propriété de l'ensemble immobilier "MENIVAL LES GRAVIERES".

Ladite co propriété sera désormais cadastrée de la manière suivante :

Section :	n° :	lieudit :	Contenance :
CL	147	Rue Pierre Mendès France	1 ha 40 a 27 ca
CM	33	45, rue Louis Braille	3 ha 42 a 00 ca
CM	34	40, rue Louis Braille	6 ha 82 a 08 ca
Total			11 ha 64 a 35 ca

Dressé en trois exemplaires, certifiés exactement collationnés, à rattacher :

- l'un, sur feuille de tête de formule de publication, à la copie pour publier ;
- un autre, à la copie certifiée destinée à recevoir la mention de publication ;
- le troisième, à la minute de Me Marie-Hélène BRUN, Notaire à LYON, qui a reçu l'acte en date du 27 OCTOBRE 1992.

A LYON, le 16 FEVRIER 1993.



A large, handwritten signature in cursive script, which appears to be "M. H. Brun". The signature is written over a faint, circular outline that matches the notary seal.

A large, handwritten number "2" in cursive script, located in the bottom right corner of the page.